

30E CONGRÈS DE NÉPHROLOGIE

35.000 patients hémodialysés en Algérie

P3



INVESTISSEMENTS ÉTRANGERS

L'Algérie durcit la réglementation pour ses secteurs stratégiques

P3

NOUVELLES VIOLATIONS SIONISTES DU CESSER-LE-FEU

**Gaza sous le feu terrestre,
aérien et maritime**

P11

GESTION DES RISQUES D'INONDATION

**12 nouveaux projets
pour protéger neuf villes**

P3

PROTECTION CIVILE

Les résultats des examens professionnels de l'année 2025 annoncés

La Direction générale de la Protection civile a dévoilé, hier, les résultats finaux des examens professionnels de l'année 2025 pour la promotion dans les différents grades des corps techniques et des personnels assimilés, a annoncé un communiqué de la DGPC. Ainsi, pas moins de 5 272 employés ont été promus. Les promotions sont réparties comme suit : , répartis comme suit : 30 Moukaddam (Commandant), 7 médecin Moukaddam (médecin-commandant), 7 médecin Ra'id (médecin-lieutenant-colonel), 99 Ra'id (lieutenant-colonel), 194 Naqib (capitaine), 384 lieutenant-première classe, 204 lieutenant, 648 adjoint, 2 989 sergents, 633 caporaux et 77 personnels assimilés, a précisé la même source.

R.N

VISA DIVERSITÉ AMÉRICAIN

L'ambassade alerte sur les fraudes liées au programme DV-2027

L'ambassade des États-Unis en Algérie a indiqué que les inscriptions au programme de visa diversité (DV-2027) n'ont pas encore commencé, réfutant ainsi les rumeurs circulant sur les réseaux sociaux et certains sites exploitant l'attente de milliers d'Algériens souhaitant participer.

L'ambassade a insisté sur le fait que toute annonce concernant les dates d'inscription sera exclusivement publiée par le Département d'État américain et ses plateformes officielles, appelant les citoyens à suivre uniquement les pages officielles de l'ambassade pour éviter de tomber victimes de sites frauduleux prétendant faciliter l'inscription contre paiement ou en demandant des informations personnelles sensibles.

La nouvelle version du programme DV-2027 prévoit le paiement d'un dollar par demande pour couvrir une partie des frais de traitement et limiter les demandes multiples ou fictives, qui surchargent le système électronique et offrent des opportunités aux escrocs.

Dans ce cadre, l'ambassade a rappelé que toute personne ou entité prétendant pouvoir accélérer l'inscription ou garantir la sélection est frauduleuse, et a exhorté les citoyens à ne transmettre aucune donnée personnelle ni verser d'argent en dehors des canaux officiels.

Le Département d'État américain a confirmé que le programme DV-2027 n'a pas été annulé et que le retard dans l'ouverture des inscriptions est dû à des ajustements techniques du système électronique pour améliorer la précision des données et réduire les tentatives de fraude.

La période d'émission des visas pour les candidats sélectionnés restera inchangée : du 1er octobre 2026 au 30 septembre 2027.

Le programme de visa diversité est un programme annuel offrant environ 55 000 cartes de résident permanent (Green Card) aux citoyens de pays éligibles, selon des critères comprenant : le niveau d'études, l'expérience professionnelle, la nationalité.

Ce programme permet une opportunité d'immigration légale aux États-Unis via une loterie électronique gratuite.

R.N

M-PAIEMENT

L'interopérabilité élargie à 15 banques en 2026

Le nombre d'utilisateurs des applications de paiement mobile « DZ Mob Pay » a atteint 79 130 utilisateurs et 11 873 commerçants au début novembre 2025, depuis son lancement en début d'année.



Le Groupement d'intérêt économique de la monétique (GIE Monétique) prévoit d'étendre l'interopérabilité du paiement électronique par téléphone mobile, à travers l'utilisation du code QR, à 15 banques durant l'année 2026, a indiqué à l'APS sa directrice générale, Asia Benchabla Queiroz. L'interopérabilité permet aux abonnés des nouvelles applications bancaires "DZMobPay" d'effectuer des transferts d'argent directs entre particuliers (de compte à compte) ainsi que des opérations de paiement par simple scan d'un code QR, sans obligation que les deux parties soient clientes du même établissement bancaire. De leur côté, les commerçants peuvent, grâce à l'interopérabilité du m-paiement, recevoir le montant dû pour les biens et services qu'ils fournissent à leurs clients en un temps record, ne dépassant pas 10 secondes, et ce, indépendamment de la banque du client.

A ce jour, sept banques, en plus d'Algérie Poste, ont mis en place ce service au profit de leurs clients à travers de nouvelles applications, après avoir rejoint le réseau "DZMobPay" début 2025, a précisé Mme Benchabla Queiroz. Il s'agit de la Banque nationale d'Algérie (BNA), le Crédit populaire d'Algérie (CPA), la Banque de développement local (BDL), la Banque extérieure d'Algérie (BEA), la Caisse nationale d'épargne et de prévoyance

(CNEP-Banque), Algeria Gulf Bank (AGB), Al Salam Bank ainsi qu'Algérie Poste via son application "Baridi Mob". Ce nombre devrait passer à neuf banques avec l'adhésion de la Banque de l'agriculture et du développement rural (BADR) et de Fransabank Algérie à la plateforme "DZMobPay" d'ici la fin de l'année, poursuit Mme Benchabla Queiroz. En 2026, d'autres banques devraient rejoindre la plateforme pour porter le total à 15 banques, explique la directrice générale, soulignant les efforts du GIE Monétique, autorité de régulation du secteur, pour généraliser l'interopérabilité à l'ensemble des banques de la place en Algérie.

La plateforme "DZMobPay", gérée par la Société d'automatisation des transactions interbancaires et de la monétique (SATIM), s'inscrit dans le cadre de la stratégie nationale de modernisation des paiements, d'élargissement des services financiers numériques et de renforcement de l'inclusion financière, en s'appuyant sur une infrastructure intégrée assurant un flux fluide et sécurisé des transactions entre toutes les plateformes de paiement des banques.

Selon les chiffres du GIE monétique, le nombre d'utilisateurs des applications de paiement électronique mobile "DZMobPay" a atteint début novembre dernier 79.130 utilisateurs et

11.873 commerçants, depuis son lancement début 2025. GIE monétique étudie actuellement la possibilité d'accorder des incitations aux commerçants et professionnels afin de les intégrer davantage au système de paiement mobile via QR code, selon la directrice. Concernant le niveau de sécurité des transactions, Mme Benchabla Queiroz a affirmé que les applications de paiement mobile sont fortement protégées contre les risques de piratage. "Elles reposent sur les meilleures pratiques internationales en matière de sécurité financière, garantissant la confidentialité et la traçabilité des opérations", a-t-elle assuré insistant toutefois sur la nécessité pour les clients d'observer les règles de prudence afin d'éviter les tentatives de fraude.

Au sujet des nouveaux projets sur lesquels travaille le GIE monétique, la directrice générale a évoqué l'intégration de la technologie SoftPos, qui permet de transformer les téléphones mobiles dotés du NFC en terminaux de paiement électronique (TPE), précisant que son lancement est prévu pour fin 2026. Grâce à cette technologie, les commerçants pourront accepter des paiements "sans contact" directement via leurs téléphones, que ce soit à l'aide de cartes bancaires ou de smartphones, a-t-elle expliqué.

Synthèse : Ali.C

ALGÉRIE-EGYPTE

La nécessité de renforcer la coopération sanitaire soulignée

Le ministre de la Santé, Mohamed Seddik Ait Messaoudene, a reçu à Alger, le ministre égyptien du Secteur public et des Entreprises, Mohamed Sheimy, a indiqué, hier, un communiqué du ministère. A l'entame de cette rencontre, qui s'est tenue vendredi en marge de la Conférence ministérielle africaine sur la production locale de médicaments et des technologies de la santé, organisée au Centre international des conférences Abdelatif-Rahal (CIC, Alger), sous le Haut patronage du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, M. Ait Messaoudene a exprimé ses remerciements et sa considération pour la participation de l'Egypte à l'initiative de l'Algérie visant à «renforcer la production locale de médicaments et des technologies de la

santé», a ajouté la même source. Il a également salué «le rôle pionnier de l'Algérie et de l'Egypte dans le soutien à la coopération sanitaire au niveau africain», soulignant l'importance de cette conférence «en tant que plateforme pour unifier les efforts africains dans le domaine de l'industrie pharmaceutique, réaliser la sécurité sanitaire et renforcer les processus de développement durable en Afrique».

Le ministre de la Santé a souligné la nécessité de «traduire les axes de La Déclaration d'Alger en programmes pratiques et en projets concrets, dont l'impact sera bénéfique pour chaque citoyen africain», affirmant «l'engagement commun de l'Algérie et de l'Egypte à poursuivre la coordination des efforts et à

renforcer la coopération afin de bâtir un système de santé africain plus solide et plus durable et de consacrer les valeurs de fraternité et d'action africaine commune».

De son côté, le ministre égyptien a exprimé sa «profonde gratitude» pour l'organisation par l'Algérie de cet important événement, le considérant comme «une précieuse opportunité pour renforcer les relations bilatérales et promouvoir la coopération sanitaire entre les deux pays frères». Il a également souligné «la profondeur des liens fraternels et historiques qui unissent l'Algérie et l'Egypte», mettant en avant l'expérience égyptienne dans le domaine de l'industrie pharmaceutique locale.

R.N

30E CONGRÈS DE NÉPHROLOGIE

35.000 patients hémodialysés en Algérie

Le spécialiste en néphrologie et président de la Société algérienne de néphrologie, dialyse et transplantation rénale (SANDT), le Pr. Tahar Rayan a indiqué, hier à Alger, que près de 35.000 patients suivent des séances de dialyse à travers 420 centres spécialisés à l'échelle nationale.

En marge de l'ouverture des travaux du 30e Congrès de néphrologie, organisé par le SANDT sur deux jours, le Pr. Rayan a précisé que "le nombre de patients souffrant d'insuffisance rénale chronique terminale a atteint 35.000, pris en charge à travers 420 centres de dialyse à l'échelle nationale".

Evoquant la greffe rénale en Algérie, le professeur a fait état d'une moyenne annuelle de 200 greffes à partir de donneurs vivants, précisant que ce taux "demeure faible" vu le nombre de patients en attente d'un rein. Selon lui, cette situation est due à un "manque de donneurs", soulignant que la Société tend à organiser des campagnes de sensibilisation à l'importance du don d'organes, le rein en particulier, pour permettre au malade de mener une vie normale.

S'agissant des causes de la maladie, le spécialiste a relevé que "50% des personnes atteintes d'insuffisance rénale sont des patients diabétiques ou souffrant d'hypertension artérielle". "Il existe un lien entre la maladie rénale et les accidents vasculaires cérébraux (AVC) ou les infarctus du myocarde", a-t-il souligné, préconisant de suivre un régime alimentaire équilibré et de boire de l'eau en quantités suffisantes avec un contrôle annuel des reins et du cœur.



Regroupant près de 500 spécialistes algériens et d'autres pays, ce Congrès qui tend à mettre en avant les efforts de l'Algérie dans la prise en charge des malades rénaux, prévoit des ateliers, des communications et des présentations

sur la greffe rénale, les traitements les plus récents, les maladies génétiques, les effets des médicaments sur les reins et d'autres aspects intéressant les patients et les spécialistes.

R.N

Investissements étrangers

L'Algérie durcit la réglementation pour ses secteurs stratégiques

Dans un contexte mondial marqué par le durcissement des réglementations entourant les investissements étrangers, l'Algérie vient de franchir une nouvelle étape. Le décret exécutif n° 25-304, publié au Journal officiel du 23 novembre 2025, fixe désormais les conditions et les procédures d'obtention d'une autorisation préalable pour toute cession d'actions ou de parts sociales au profit d'opérateurs étrangers dans les entreprises actives dans les secteurs stratégiques.

Ce texte, qui s'inscrit dans le prolongement de la loi de finances complémentaire 2020, remplace définitivement l'ancien mécanisme du « droit de préemption » de l'État par un contrôle direct et anticipé des opérations de cession. Il marque ainsi une volonté claire des pouvoirs publics de mieux encadrer les flux d'investissements étrangers, à un moment où les secteurs critiques font l'objet d'une attention accrue.

Le décret élargit le périmètre des opérations soumises à autorisation. Désormais, ne sont plus concernées uniquement les transactions entre partenaires étrangers, mais également les cessions opérées au sein d'entreprises

droit algérien contrôlées majoritairement par des capitaux étrangers, lorsque ces sociétés interviennent dans un secteur stratégique. Le texte définit par ailleurs les catégories d'acteurs étrangers visés : toute personne physique non algérienne ou toute entreprise non régie par le droit algérien.

Avant toute cession, l'entreprise doit adresser une demande officielle au ministère de tutelle. Celle-ci doit inclure des informations détaillées : identité des parties prenantes, nombre de parts ou d'actions concernées, valeur nominale et valeur de marché, contexte global de l'opération, ainsi que la structure du capital avant et après la transaction. Le décret précise que l'accusé de réception ne vaut en aucun cas autorisation.

Pour les entreprises publiques, l'avis préalable du Conseil des participations de l'État est obligatoire.

La demande est ensuite examinée avec l'appui de plusieurs administrations : Défense, Intérieur, Affaires étrangères, Justice, Finances, ainsi que la Banque d'Algérie. Cette consultation vise à prévenir tout risque pour la sécurité nationale, la santé publique ou l'intérêt économique du pays. Elle permet également

d'écarter toute transaction impliquant des acteurs étrangers accusés de corruption ou d'infractions financières.

Le gouvernement dispose d'un délai maximal de 60 jours pour rendre sa décision, qui doit être notifiée par écrit. En cas de risques identifiés, le refus peut être prononcé sans justification détaillée.

Avec ce décret, l'Algérie renforce le verrouillage juridique des opérations de transfert de propriété dans les secteurs jugés sensibles : énergie, mines, infrastructures stratégiques ou télécommunications.

Il s'agit, selon les autorités, de protéger les intérêts nationaux sans compromettre l'attractivité du pays pour les investisseurs.

Ce cadre réglementaire plus strict répond aux pratiques observées dans de nombreux pays, qui, ces dernières années, ont durci leurs mécanismes de contrôle face à l'afflux d'investissements étrangers dans des domaines jugés stratégiques.

En consolidant sa législation, l'Algérie affirme ainsi sa volonté de préserver sa souveraineté économique tout en garantissant un environnement d'affaires transparent et sécurisé.

R.N

GESTION DES RISQUES D'INONDATION

12 nouveaux projets pour protéger neuf villes

Les projets de prévention des risques d'inondation en Algérie avancent à un rythme soutenu, a affirmé samedi à Alger le ministre de l'Hydraulique, Taha Derbal. Lors d'une journée d'étude sur « la prévention des inondations dans le contexte de l'adaptation aux changements climatiques », organisée par le ministère de l'Environnement et de la Qualité de la vie à l'École nationale d'administration, le ministre a insisté sur l'importance d'utiliser les technologies de pointe pour la prévision et l'alerte rapide. La stratégie nationale de prévention et de gestion du risque d'inondation, adoptée en novembre 2020, a permis d'élaborer des plans locaux pour protéger chaque région et d'identifier 865 sites présentant divers niveaux de risque. À ce jour, 16 plans locaux ont été finalisés, tandis que 14 autres sont en cours de développement. Plusieurs projets sont déjà en chantier, comprenant notamment l'aménagement des oueds et cours d'eau pour limiter les crues et protéger les populations. Douze nouveaux projets, visant la protection de neuf villes, ont été inscrits dans la loi de finances 2026. Pour renforcer la prévention, le ministre mène des études hydrologiques sur les bassins versants, envisage l'acquisition de systèmes de surveillance et d'alerte précoce, organise des campagnes régulières de nettoyage des oueds et travaille à la construction ou à la réhabilitation d'ouvrages de drainage. La délimitation précise du domaine public hydraulique et sa protection contre tout empiètement sont également au cœur de la stratégie.

La rencontre a réuni le ministre de l'Environnement et de la Qualité de la vie, Kaoutar Krikou, la représentante résidente du PNUD en Algérie, Natasha Van Rijn, des walis, des parlementaires et des responsables des secteurs concernés. Mme Krikou a présenté cette journée comme une « plateforme nationale de dialogue, de coordination et d'échange d'expertises », essentielle pour bâtir une approche scientifique et réaliste face aux inondations.

Elle a rappelé les mesures concrètes de l'Algérie pour s'adapter aux changements climatiques, telles que l'extension du Barrage Vert et la réalisation de stations de dessalement, ainsi que le Plan national d'adaptation aux changements climatiques, élaboré avec le PNUD pour renforcer la résilience des écosystèmes.

La représentante du PNUD a salué les efforts du pays et réaffirmé son soutien à la mise en œuvre des projets. La journée s'est conclue par des recommandations visant l'application stricte des réglementations urbanistiques, l'activation du Plan général de prévention des inondations, la sensibilisation des citoyens, le développement des systèmes d'alerte précoce et l'investissement dans la surveillance météorologique et la recherche scientifique.

Cette démarche s'inscrit dans une politique globale visant à renforcer la capacité de l'Algérie à faire face aux risques d'inondation, tout en intégrant adaptation climatique, planification locale et prévention citoyenne.

Ab N.

INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE EN AFRIQUE

Ait Messaoudene plaide pour le développement locales

Le ministre de la Santé, Mohamed Seddik Ait Messaoudene, a rencontré, en marge des travaux de la Conférence ministérielle africaine sur la production locale de médicaments et les technologies de la santé, des responsables de plusieurs pays participants, indique, samedi, un communiqué du ministère de la Santé.

M. Ait Messaoudene a reçu la secrétaire d'Etat à la Santé publique et à la Prévention de la République du Tchad, Mbaidedji Dekandji Francine, avec laquelle il a passé en revue le système de santé algérien, notamment le système de contrôle, d'alerte et de réponse rapide aux pandémies et aux urgences.

La rencontre a également permis au ministre d'évoquer les programmes de santé re-

latifs aux maladies non transmissibles, à la santé scolaire et à la santé mentale, outre les mécanismes de développement des services de santé au niveau des urgences médicales. Il a souligné, à cette occasion, "la poursuite du travail pour renforcer l'innovation en matière de fabrication des médicaments et de développement des compétences humaines".

Les deux parties ont examiné, en outre, les moyens de renforcer la coopération dans le domaine pharmaceutique, y compris le développement des industries nationales du médicament et le renforcement des capacités productives des usines locales et la garantie de la qualité des produits pharmaceutiques, conformément aux normes internationales.

Les discussions ont porté sur l'importance de soutenir la recherche scientifique en matière de développement des nouveaux médicaments, d'encouragement des investissements dans les industries pharmaceutiques pour renforcer l'autosuffisance des deux pays et du continent africain de manière générale.

Dans ce contexte, le ministre a rencontré la représentante de la République de Côte d'Ivoire qui a exprimé sa reconnaissance à l'Algérie pour l'organisation de cet événement important.

L'accent a été mis, lors de cette rencontre, sur les expériences de l'Algérie face aux défis de santé, y compris la gestion des pandémies, des maladies transmissibles et non transmissibles, les deux parties ayant

affirmé l'importance d'approfondir l'échange d'expertises et d'expériences scientifiques entre les deux pays, notamment en matière de plateformes numériques dédiées aux médicaments et de programmes de formation, car constituant des outils essentiels pour renforcer la performance du secteur de la santé et assurer une couverture sanitaire globale et durable pour la population.

Le ministre de la Santé avait rencontré auparavant, en marge des travaux de la conférence, le ministre du secteur public des affaires en Egypte, Mohamed Chimi et le directeur régional de l'approvisionnement pour la région MENA du Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF), Abdullah Makhlouf.

R.N

**CONFÉRENCE
AFRICAINNE SUR
LA PRODUCTION
DE MÉDICAMENTS**

**La "Déclaration
d'Alger" adoptée**

Les participants à la Conférence ministérielle africaine sur la production locale de médicaments et de technologies de la santé ont adopté, vendredi, la "Déclaration d'Alger", qui constitue une plateforme commune pour renforcer la souveraineté sanitaire du continent, à travers l'unification des efforts visant à développer l'industrie pharmaceutique africaine et à réduire la dépendance à l'importation. Cette Déclaration vient couronner deux jours de discussions entre les ministres de la Santé et de l'Industrie pharmaceutique, et les représentants des instances africaines et internationales participant à cette conférence, qui se tient au Centre international de conférences (CIC) Abdelatif-Rahal à Alger, sous le Haut patronage du président de la République, M. Abdelmajid Tebboune. Cette Déclaration, dont le texte a été lu par le ministre de l'Industrie pharmaceutique, Ouacim Kouidri, a été adoptée par les 29 pays participant à la Conférence. La Déclaration d'Alger comporte 13 engagements collectifs des pays africains participants, reflétant une vision commune visant à garantir la sécurité sanitaire du continent. Ces engagements concernent le renforcement des pôles de fabrication des produits pharmaceutiques et des vaccins au niveau local et régional à travers l'Afrique, en tirant profit des opportunités offertes par la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf), ainsi que l'encouragement de partenariats durables entre les secteurs public et privé pour accroître les capacités industrielles et stimuler les investissements à long terme. Les pays africains participants s'engagent également à renforcer les agences nationales de régulation et à accélérer le processus d'unification réglementaire via l'Agence africaine du médicament et le Programme d'harmonisation de la réglementation des médicaments en Afrique, tout en garantissant la qualité, la sécurité et l'efficacité des produits de santé. Les plans de développement institutionnel visant à atteindre au moins le niveau 3 de maturité réglementaire contribueront à la réalisation de cet objectif.

Par ailleurs, la "Déclaration d'Alger" prévoit le soutien à la reconnaissance mutuelle des décisions réglementaires au sein des regroupements régionaux afin de faciliter un accès plus rapide aux médicaments, vaccins et dispositifs médicaux de qualité, ainsi que le soutien au rôle de la Fondation africaine pour la technologie pharmaceutique (FATP) et d'autres mécanismes dédiés au transfert de technologie, à l'accès à la propriété intellectuelle et à la promotion de l'innovation locale. En outre, il a été convenu de renforcer la coopération entre les universités, les instituts de recherche et l'industrie pour développer le capital humain et bâtir des écosystèmes d'innovation. Les institutions financières continentales et internationales, notamment la Banque africaine de développement (BAD), la Banque africaine d'export-import (Afreximbank) et la Banque islamique de développement (BID), sont invitées à mettre en place des mécanismes de financement innovants au bénéfice des producteurs et organismes acquéreurs, ainsi qu'à faciliter l'accès des acheteurs africains à des prêts préférentiels afin de garantir une demande stable et encourager la production locale.

R.E

MINES

**Cap sur la construction
d'une industrie minière intégrée**

Le diagnostic approfondi réalisé sur la situation du secteur minier a fait ressortir une contribution au PIB, en raison d'un ensemble de défis structurels accumulés au fil du temps, notamment la faiblesse de l'investissement dans la recherche et l'exploration, le manque de données géologiques modernes et fiables, ainsi que la poursuite de l'importation de matériaux miniers disponibles localement.

Le ministre d'Etat, ministre des Hydrocarbures et des Mines, Mohamed Arkab, a souligné, lors d'une séance d'audition, jeudi, devant la Commission des affaires économiques, du développement, de l'industrie, du commerce et de la planification à l'Assemblée populaire nationale (APN), les efforts continus du secteur visant à renforcer les partenariats internationaux afin d'attirer des capitaux et des technologies modernes, ainsi qu'à développer les compétences des ressources humaines, dans le cadre d'une approche gagnant-gagnant.

Le diagnostic approfondi réalisé sur la situation du secteur minier a fait ressortir l'existence d'énormes ressources minières et de richesses inexploitées, contre une faible contribution au PIB, en raison d'un ensemble de défis structurels accumulés au fil du temps, notamment la faiblesse de l'investissement dans la recherche et l'exploration, le manque de données géologiques modernes et fiables, ainsi que la poursuite de l'importation de matériaux miniers disponibles localement comme le concentré de fer, la baryte, la bentonite, le carbonate de calcium, le marbre et le granite, occasionnant ainsi un impact sur les devises.

Evoquant la situation du secteur ces dernières années, M. Arkab a relevé que le cadre juridique antérieur régissant les activités minières n'est plus en adéquation avec les exigences de l'investissement, citant également le manque d'infrastructures appropriées, notamment en matière de transport ferroviaire et de ports spécialisés, les difficultés de financement des projets et des défis liés au transfert de technologie et à la formation des ressources humaines". Le secteur est parvenu à entrer dans "une nouvelle phase, marquée par la réforme et la libéralisation économique", grâce à la promulgation du nouveau cadre juridique régissant les activités minières, adopté et publié en août dernier, fruit de larges consultations menées conformément aux instructions du président de la République, a-t-il ajouté. Cette loi marque "un véritable tournant", en ce sens qu'il garantit la simplification des procédures, la réduction des délais



d'octroi des titres miniers et la consécration du principe du guichet unique. Elle permet également d'investir en phase d'exploration sans obligation de se constituer en personne morale et introduit pour la première fois la possibilité de céder, louer ou hypothéquer des titres pour obtenir un financement bancaire, tout en renforçant le rôle de l'ANAM et l'Agence du service géologique d'Algérie (ASGA).

Quant aux grands enjeux de la nouvelle stratégie, le ministre d'Etat a affirmé que l'objectif est de passer d'une simple extraction primaire des minerais à la construction d'une industrie minière intégrée. Il a évoqué les mégaprojets structurants, à leur tête figure le projet de mine de fer de Gara Djebilet à Tindouf, "qui constitue un enjeu stratégique pour garantir l'approvisionnement de l'industrie nationale en matières premières et réduire la facture des importations".

A cela s'ajoute le projet du phosphate intégré à l'est du pays, "qui représente un pilier essentiel pour la production d'engrais et la sécurité alimentaire", ainsi que le projet de zinc et de plomb à Tala Hamza et Oued Amizour, qui contribuera à répondre aux besoins de l'industrie locale et à

orienter l'excédent vers l'exportation à valeur ajoutée, a ajouté M. Arkab.

Le ministre d'Etat a souligné la nécessité de diversifier la base minière et de la valoriser sur le plan économique à travers des programmes ambitieux de recherche et d'exploration, ainsi que de développer les filières des minerais industriels non ferreux en vue de substituer complètement les importations, en sus de promouvoir le contenu local, le transfert de technologie et le renforcement de l'industrie locale en Algérie, ajoutant qu'il s'agit là d'un enjeu souverain pour protéger la richesse nationale et empêcher l'exportation de matières brutes sans transformation".

Concernant le défi des infrastructures, il a été, selon lui, surmonté pour les mégaprojets, notamment après la réalisation de la ligne ferroviaire entre Gara Djebilet et Béchar, dont l'inauguration est prévue en janvier 2026, ainsi que la ligne Tébessa-Souk Ahras-Annaba, dédiée au projet intégré de phosphate, sans oublier

l'extension du port minier d'Annaba, soulignant que ses services s'emploient à renforcer les partenariats internationaux en collaboration avec le groupe Sonaream.

Synthèse : S.A.K

SECTEURS STRATÉGIQUES

**Les cessions aux étrangers soumises
à une autorisation préalable**

Les opérations de cession d'actions ou de parts sociales dans le capital d'une société activant dans un secteur stratégique, au profit d'étrangers, sont désormais soumises à une autorisation préalable, en vertu d'un décret exécutif publié dans le Journal officiel (JO) n° 78. Selon ce décret exécutif, n° 25-304, signé par le Premier ministre, M. Sif El Ghrieb, le 16 novembre en cours, "toute cession réalisée au profit de personnes physiques ou morales étrangères, ou au profit d'une société de droit algérien dont le capital est détenu majoritairement par des personnes étrangères, portant sur des actions dans le capital d'une société de droits algériens exerçant une activité relevant de l'un des secteurs stratégiques définis par la législation et la réglementation en vigueur, est soumise à l'autorisation préalable

de département ministérielle dont relève de la société, objet de l'opération de cession". Concernant les entreprises publiques économiques (EPE), les demandes sont "soumises à l'accord préalable du Conseil des participations de l'Etat (CPE)". Selon le même texte, le département ministériel chargé de l'examen de la demande d'autorisation préalable, est tenu, avant de statuer sur la demande, de solliciter l'avis des ministères chargés de la défense nationale, des affaires étrangères, de l'intérieur, de la justice, des finances, du commerce intérieur, de la santé, ainsi que celui de la Banque d'Algérie. Ces départements et la Banque d'Algérie doivent émettre "un avis explicite dans un délai maximum de 30 jours à compter de la réception de la demande", stipule le décret précisant que le département

ministériel concerné doit répondre à la demande dans "un délai maximum de 60 jours" à compter de la remise du reçu de dépôt. La demande est refusée de plein droit "en cas d'existence d'indices sur des situations pouvant affecter l'ordre et la sécurité publics, la santé publique ou les intérêts économiques du pays", ou si le cessionnaire est "impliqué dans des actes de corruption et de criminalité financière et économiques", est-il souligné. Si la décision d'autorisation préalable est accordée, le département ministériel doit transmettre des ampliations de la décision aux ministères chargés des finances et du commerce intérieur, à la Banque d'Algérie et à l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI), selon le décret.

R.E



GHARDAÏA

Une région à fort potentiel apicole en quête de modernisation



La filière apicole connaît ces derniers temps un essor dans les différentes oasis et palmeraies de la wilaya de Ghardaïa, à la faveur de l'existence d'une flore mellifère abondante et diversifiée dans les nouveaux périmètres agricoles, offrant une disponibilité en pollen et en nectar presque tout le long de l'année. Parmi les plantes mellifères existantes dans la wilaya, figurent les vergers d'orangers et de citronniers, les palmeraies, la flore sauvage variée ainsi que les roseraies et différentes autres cultures, qui offrent une variété d'arômes et de goûts au miel.

"Conscients de son importance et du revenu que peut drainer l'apiculture, notamment la vente du miel, les agriculteurs de Ghardaïa accordent une importance particulière à cette filière, en dépit du manque de savoir-faire et l'insuffisance d'encadrement technique", a affirmé Ishak, un agriculteur de la localité d'El-Atteuf. L'apiculture à Ghardaïa est promise à un "bel avenir", grâce aux investissements dans les nouveaux périmètres agricoles, le développement d'un tapis végétal riche en plantes naturelles et spontanées (Thym, Euphorbe, Romarin, Lavande, Armoise), a-t-il souligné.

Des jeunes, notamment universitaires, s'intéressent à la filière afin d'améliorer le revenu de leurs parents possédant des jardins ou des palmeraies, et plusieurs d'entre eux estiment que cette richesse doit être préservée afin d'atténuer les effets de la désertion des abeilles dont pâtissent récemment plusieurs régions, en plus de la modernisation de la filière et la formation de l'encadrement technique.

De 2003 à 2025, le nombre de ruches d'abeilles est passé de 34 à 2.228 ruches, réparties sur l'ensemble du territoire de la wilaya, a révélé l'ingénieur en chef des services agricoles (DSA) de Ghardaïa, Khaled Djebrit, ajoutant que la production devra atteindre à fin 2025, quelque 75 quintaux de miel.

Considérée au début comme une activité complémentaire pour les agriculteurs, l'apiculture est passée du stade artisanal avec un élevage traditionnel à faible productivité vers des ruches modernes et une organisation des apiculteurs en associations, à la recherche d'une meilleure productivité.

Pour optimiser le processus de production de miel, les apiculteurs de Ghardaïa organisent des transhumances

de ruches vers des ruchers existants dans les wilayas du nord (Djelfa, Médéa, Blida,...), pour exploiter au mieux les abeilles ouvrières tout en apportant plus de satisfaction à l'apiculteur dans la pratique de son activité, a expliqué l'ingénieur en chef de la DSA.

Connue pour ses richesses en plantes mellifères, favorisant le développement d'une apiculture adaptée à l'environnement des oasis de Ghardaïa, l'apiculture est devenue une activité agricole à même de participer à l'amélioration des revenus des populations rurales, la création d'emplois par le développement d'unités modernes d'extraction et de conditionnement de miel et à la constitution d'un cheptel apicole de race locale, a-t-il ajouté.

L'objectif ne peut être atteint que par l'amélioration et la préservation de la biodiversité en luttant contre toute forme de pollution, l'extension des plantations et le reboisement, la modernisation de la filière et l'organisation des apiculteurs en coopératives, estiment des spécialistes en apiculture.

TIZI-OUZOU

L'olivier face aux aléas socioéconomiques et naturels

Principale culture arboricole à Tizi-Ouzou, depuis des lustres, l'olivier subit l'impact des transformations sociales et économiques, ainsi que les aléas climatiques et naturels, a estimé Kaci Boukhalfa, responsable à la direction locale de l'agriculture (DSA).

La culture de l'olivier, a-t-il soutenu dans une déclaration à l'APS à l'occasion de la Journée mondiale de l'olivier, "est la principale culture arboricole de la wilaya avec environ 30.000 hectares occupés, dont 98% de la variété chamalal, très productrice, volumineuse et assez résistante à la sécheresse. Elle se confond avec l'histoire et la culture de la région et épouse les contours de ses transformations".

Le morcellement des propriétés, du fait du facteur démographique et du partage de l'héritage familial, implique une diminution du rendement économique pour chacun des membres et, partant, suscite un certain désintérêt et un délaissement de la culture de l'olivier.

"Avec le morcellement des parcelles, ce ne sont plus, dans la plupart des cas, des exploitations qui font vivre de grandes familles, mais des personnes qui se retrouvent avec un certain nombre d'oliviers, parfois, juste 2 ou 3, de quoi s'assurer une production destinée à l'autoconsommation", explique M. Boukhalfa.

Cette réalité, conjuguée également avec l'éloignement et l'exode vers les centres urbains à la recherche du travail et d'un meilleur cadre de vie, provoque un changement de conduite et de comportement vis-à-vis de l'olivier.

Ces transformations au sein de la société ne sont pas sans conséquences sur l'olivier qui en est impacté, car les gens ne vivant pas de son fruit, mettent moins de moyen et de temps, dont ils ne disposent pas eux-mêmes, parfois, pour son entretien et, partant, sur son rendement et sa survie, a relevé le même interlocuteur. Autre aléa qui mène la vie dure à l'olivier, ajoute le responsable agricole, le réchauffement climatique et son corollaire : La sécheresse qui impacte fortement l'olivier qui jadis portait des quintaux d'olive et qui, à présent, supporte de petites olives sans chair avec un taux d'extraction qui varie de 3 à 5 litres.

Le nombre d'oliviers impactés par les changements climatiques, notamment la sécheresse, au niveau de la wilaya est estimé à près de 30% qui donnent un rendement d'olives sans chair constitués, tout juste, de noyaux desséchés, a souligné M. Boukhalfa.

Facteur d'équilibre, les 70% restants arrivent encore à résister à ces aléas climatiques et donnent, parfois, des productions records et des rendements en olives qui dépassent facilement les 20 litres à l'hectare au quintal, a-t-il mentionné.

Autre impact impliqué par la sécheresse : une production aléatoire et alternée une année sur 2 ou 3 et qui constitue un véritable problème et un défi pour les oléiculteurs et appelle une nouvelle approche pour la sauvegarde de leur culture.

Cette réalité, difficile pour l'olivier comme pour l'oléiculteur, avec 5 à 6 mois sans une goutte d'eau, des printemps secs et des étés chauds et caniculaires, nécessite d'adopter une nouvelle approche vis-à-vis de l'olivier, estime M. Boukhalfa, soulignant l'impératif d'"accompagner et aider l'olivier dans ces circonstances difficiles en adaptant l'intervention de l'Homme aux nouvelles réalités du terrain, en innovant, notamment, en matière d'irrigation des oliviers".

GHARDAÏA

Une région à fort potentiel apicole en quête de modernisation

La filière apicole connaît ces derniers temps un essor dans les différentes oasis et palmeraies de la wilaya de Ghardaïa, à la faveur de l'existence d'une flore mellifère abondante et diversifiée dans les nouveaux périmètres agricoles, offrant une disponibilité en pollen et en nectar presque tout le long de l'année. Parmi les plantes mellifères existantes dans la wilaya, figurent les vergers d'orangers et de citronniers, les palmeraies, la flore sauvage variée ainsi que les roseaies et différentes autres cultures, qui offrent une variété d'arômes et de goûts au miel.

"Conscients de son importance et du revenu que peut drainer l'apiculture, notamment la vente du miel, les agriculteurs de Ghardaïa accordent une importance particulière à cette filière, en dépit du manque de savoir-faire et l'insuffisance d'encadrement technique", a affirmé Ishak, un agriculteur de la localité d'El-Atteuf.

L'apiculture à Ghardaïa est promise à un "bel avenir", grâce aux investissements dans les nouveaux périmètres agricoles, le développement d'un tapis végétal riche en plantes naturelles et spontanées (Thym, Euphorbe, Romarin, Lavande, Ar-

moise), a-t-il souligné.

Des jeunes, notamment universitaires, s'intéressent à la filière afin d'améliorer le revenu de leurs parents possédant des jardins ou des palmeraies, et plusieurs d'entre eux estiment que cette richesse doit être préservée afin d'atténuer les effets de la désertion des abeilles dont pâtissent récemment plusieurs régions, en plus de la modernisation de la filière et la formation de l'encadrement technique.

De 2003 à 2025, le nombre de ruches d'abeilles est passé de 34 à 2.228 ruches, réparties sur l'ensemble du territoire de la wilaya, a révélé l'ingénieur en chef des services agricoles (DSA) de Ghardaïa, Khalid Djebrit, ajoutant que la production devra atteindre à fin 2025, quelque 75 quintaux de miel.

Considérée au début comme une activité complémentaire pour les agriculteurs, l'apiculture est passée du stade artisanal avec un élevage traditionnel à faible productivité vers des ruches modernes et une organisation des apiculteurs en associations, à la recherche d'une meilleure productivité.

Pour optimiser le processus de production de miel, les apiculteurs de Ghardaïa organisent des transhu-

mances de ruches vers des ruchers existants dans les wilayas du nord (Djelfa, Médéa, Blida,...), pour exploiter au mieux les abeilles ouvrières tout en apportant plus de satisfaction à l'apiculteur dans la pratique de son activité, a expliqué l'ingénieur en chef de la DSA. Connue pour ses richesses en plantes mellifères, favorisant le développement d'une apiculture adaptée à l'environnement des oasis de Ghardaïa, l'apiculture est devenue une activité agricole à même de participer à l'amélioration des revenus des populations rurales, la création d'emplois par le développement d'unités modernes d'extraction et de conditionnement de miel et à la constitution d'un cheptel apicole de race locale, a-t-il ajouté. L'objectif ne peut être atteint que par l'amélioration et la préservation de la biodiversité en luttant contre toute forme de pollution, l'extension des plantations et le reboisement, la modernisation de la filière et l'organisation des apiculteurs en coopératives, estiment des spécialistes en apiculture.

ANNABA

Pêche d'un quota de 138 tonnes de thon rouge durant la saison 2025

Cent-trente-huit (138) tonnes de thon rouge vivant ont été pêchées au cours de la campagne de l'année 2025 dans la wilaya d'Annaba, a-t-on appris jeudi auprès du directeur local de la pêche et de l'aquaculture.

Dans une déclaration à l'APS, Noureddine Remita a précisé que cette

campagne, qui a connu la participation des deux bateaux chahid Mostefa-Benboulaïd et El-Bachir, a réalisé des résultats positifs qui se sont reflétés sur le rendement du secteur.

Toute cette quantité a été dirigée à l'exportation vers les fermes d'enrichissement des pays de la Méditerranée, per-

mettant de réaliser des revenus financiers estimés à près de 7 millions DA, selon la même source.

Le même responsable a souligné que les opérations de pêche se sont déroulées dans les meilleures conditions organisationnelles et logistiques, prévoyant que ce quota pêché

contribuera à consolider les capacités de la flotte maritime nationale et à soutenir l'investissement dans l'activité de pêche, d'engraissement du thon et d'intensification de l'exportation vers les marchés méditerranéens à forte demande sur ces produits de la pêche.

LE MERCATO S'EMBALLÉ

Nico Paz, futur pilier du Real Madrid



Le Real Madrid a décidé de passer à l'action et de récupérer officiellement Nico Paz. Le milieu offensif brille toujours autant sous les couleurs de Côme, et le club madrilène a choisi d'activer la clause de rachat intégrée à son contrat. Sauf changement de dernière minute, ce retour devrait intervenir à l'été, et non durant le mercato hivernal, afin de laisser au club le temps de restructurer son effectif.

D'après les médias italiens, Madrid a contacté Côme en début de semaine pour l'informer qu'il souhaitait rapatrier son ancien joueur. Cette décision n'a rien d'étonnant : lors de sa vente, la direction madrilène avait anticipé un éventuel retour en glissant trois options de rachat. La première, d'un montant de 9 millions d'euros, a expiré l'été dernier. Les deux suivantes, fixées à 10 millions pour 2026 et à 11 millions pour 2027, restent actives. À cela s'ajoutent un droit de regard sur toute proposition formulée par d'autres clubs et 50 % de commission sur une revente. Si le Real avait accepté de laisser partir un joueur déjà considéré comme une pépite, c'est parce qu'il était persuadé qu'un environnement plus calme lui permettrait de décoller. C'est exactement ce qui s'est produit à Côme, club ambitieux revenu en Serie A après vingt ans d'absence. Sous l'impulsion de Cesc Fàbregas, Paz s'est imposé comme le cerveau de l'équipe, un numéro 10 créatif, influent et décisif. Sa montée en puissance est telle que certains observateurs voient en lui un futur phénomène du football argentin.

À 21 ans, celui qui a grandi à Tenerife se prépare à retrouver Madrid, le club qui l'a formé de l'adolescence jusqu'à ses 19 ans. Il n'a d'ailleurs jamais caché que retourner un jour à la "Casa Blanca" restait son objectif principal. C'est aussi pour cette raison qu'il a accepté sans sourciller que Côme refuse une offre de 70 millions d'euros formulée par Tottenham l'été dernier. Pour autant, un grand point d'interrogation demeure : aura-t-il une vraie place dans l'équipe de Xabi Alonso ?

Le vestiaire madrilène traverse actuellement une période agitée, marquée par des tensions et des envies de départ. Plusieurs joueurs — dont Endrick, Rodrygo et même Vinicius — seraient mécontents, ce qui pourrait provoquer une profonde restructuration lors des prochains mercats. Paz, dont la clause n'est active qu'à partir de l'été, arrivera donc en plein remaniement. Mais il sait que s'imposer dans l'environnement ultra concurrentiel du Real est autrement plus compliqué que de dominer à Côme. D'autres talents prometteurs, comme Brahim Diaz, Arda Güler ou Franco Mastantuono, ont aussi dû affronter cette réalité.

Xabi Alonso a néanmoins donné son feu vert au retour du jeune milieu, même s'il reste prudent dans sa communication. Alvaro Morata, coéquipier de Paz à Côme et ancien du Real, est convaincu qu'il a tout pour réussir à Madrid. La presse espagnole, elle, réclame déjà son arrivée, persuadée de son potentiel unique.

En attendant, Paz pourrait participer au prochain Mondial avec l'Argentine, championne en titre. Lionel Scaloni, qui l'appelle régulièrement depuis un an, le décrit comme un joueur aux qualités exceptionnelles, capable de s'imposer au Real et de devenir un élément important de la sélection.

Pour Madrid, le message est clair : Nico Paz représente un investissement d'avenir, et son retour est perçu comme une priorité stratégique. L'été prochain pourrait donc marquer un tournant majeur dans sa carrière

R.S

DROITS TV DE LA LIGA

1,23 milliard d'euros par saison sur la période 2027-2032



Le football espagnol ne connaît pas la crise. Ce vendredi, la Liga a signé son nouveau contrat de droits TV, sur la période 2027-2032, pour 6,135 milliards d'euros, soit 1,23 milliard par saison. Ainsi, il s'agit d'une hausse de 9% par rapport à la précédente période. Javier Tebas, le président de la ligue espagnole, s'est particulièrement réjoui de ce nouvel accord. La chaîne DAZN et l'opérateur téléphonique Telefónica, propriétaire de Movistar Plus+, ont renouvelé leurs droits de diffusion pour le championnat espagnol sur la période 2027-2032 pour

6,135 milliards d'euros, soit 1,23 milliard par saison.

"Telefónica et DAZN ont renouvelé leurs accords pour la diffusion de cinq matches par journée (chacun), consolidant ainsi leurs partenariats stratégiques", s'est félicité sur X Javier Tebas, président de la Liga. Au total, le championnat espagnol "dépassera les 6,135 milliards d'euros de recettes audiovisuelles nationales sur le cycle 2027/28-2031/32, soit une hausse de 9% par rapport à la période précédente", a-t-il poursuivi.

Les enjeux autour des droits TV sont devenus

centraux dans le football moderne, les recettes générées par les diffuseurs formant une partie prépondérante des budgets de nombreux clubs professionnels, ce que soit en Espagne comme dans les autres championnats européens. "À l'heure où de nombreuses ligues perdent de la valeur, la croissance continue et les performances record de la Liga sont particulièrement remarquables", a par ailleurs fait valoir Javier Tebas dans un communiqué, estimant que ce "résultat témoignait de la qualité de notre offre et de la confiance des opérateurs".

Concurrencé notamment par la Premier League, le championnat espagnol bénéficie toujours de ses locomotives - le Real Madrid emmené par Kylian Mbappé et le FC Barcelone du prodige Lamine Yamal - pour attirer diffuseurs et téléspectateurs. DAZN et Movistar Plus+, propriété du géant espagnol des télécommunications Telefónica, sont déjà les deux diffuseurs exclusifs en Espagne des dix rencontres de Liga chaque week-end, dans un cycle de droits TV se terminant en 2027.

MONDIAL 2026

L'Iran boycotte le tirage au sort à Washington à cause des restrictions de visas

En raison du refus des États-Unis de délivrer des visas à plusieurs membres de sa délégation, l'Iran a annoncé qu'elle ne participerait pas au tirage au sort de la Coupe du monde 2026, prévu le 5 décembre à Washington. Cette décision, dénoncée comme « politique » par la fédération iranienne, reflète les tensions persistantes entre les deux pays, sur fond de relations diplomatiques rompues et de conflits récents.

L'Iran a décidé de ne pas participer à la cérémonie du tirage au sort de la Coupe du monde 2026 de football, prévu le 5 décembre à Washington, après que les États-Unis ont refusé de délivrer des visas à plusieurs membres de sa délégation, a annoncé vendredi 28 novembre la fédération iranienne. Les États-Unis, qui n'entretennent plus de relations diplomatiques avec l'Iran depuis plus de quatre décennies, se sont un des co-organisateurs du

Mondial 2026 avec le Canada et le Mexique. La plupart des matchs, dont la finale, se dérouleront sur le sol américain. L'Iran s'est qualifié en mars pour le Mondial 2026 et se retrouve dans le chapeau 2 du tirage au sort, selon les modalités de la FIFA. Le site sportif iranien Varzesh 3 a rapporté mardi que les États-Unis n'avaient pas délivré de visas à certains membres de la délégation iranienne, notamment à Mehdi Taj, président de la Fédération de football.

« Nous avons informé la Fifa que les décisions prises sont sans rapport avec le sport et que les membres de la délégation iranienne ne participeront pas au tirage au sort de la Coupe du monde », a annoncé le porte-parole de la fédération de football du pays à la télévision d'État. Selon Varzesh 3, quatre membres de la délégation, dont le sélectionneur de l'équipe nationale,

Amir Ghalenoei, ont reçu leurs visas pour se rendre aux États-Unis. Jeudi soir, le président de la fédération, M. Taj, avait dénoncé une décision « politique » des États-Unis, a rapporté l'agence Mehr. « Nous avons déclaré au patron de la FIFA, M. (Gianni) Infantino, qu'il s'agissait d'une position purement politique et lui avons demandé de faire cesser ce comportement », a-t-il ajouté. L'Iran et les États-Unis, ennemis depuis plus de quatre décennies, avaient entamé en avril des négociations sous la médiation du sultanat d'Oman autour du programme nucléaire controversé de l'Iran.

Mais ces discussions sont au point mort depuis l'attaque surprise d'Israël contre l'Iran le 13 juin, qui a déclenché un conflit de douze jours entre les deux pays, au cours duquel les États-Unis ont aussi frappé trois importants sites nucléaires iraniens.

R.S

A L'APPROCHE DE LA CAN 2025

La date du stage des Verts fixée

La Fédération algérienne de football a fixé la date du stage principal de l'équipe nationale en préparation à la Coupe d'Afrique des Nations 2025, conformément au programme établi par le sélectionneur Vladimir Petković. Ce programme dépend notamment de la disponibilité des joueurs évoluant à l'étranger et du moment où leurs clubs les libéreront, conformément aux délais réglementaires fixés par la FIFA.



La CAN 2025, qui se déroulera au Maroc du 21 décembre 2025 au 18 janvier 2026, verra les Fennecs tenter de tourner la page des éliminations précoces au premier tour lors des deux dernières éditions : Cameroun 2021 (jouée en 2022) et Côte d'Ivoire 2023 (jouée début 2024). Le tirage au sort a placé les coéquipiers de Riyad Mahrez dans le groupe E, aux côtés du Burkina Faso, de la Guinée équatoriale et du Soudan. L'Algérie débutera la compétition face aux « Faucons du Jediane » lors de la première journée, avant d'affronter successivement le Burkina Faso puis la Guinée équatoriale. Le site qatari WinWin avait été le premier à révéler le lieu du stage préparatoire des hommes de Vladimir Petković, en annonçant dans un précédent rapport qu'il se déroulerait au Centre de préparation des équipes nationales de Sidî Moussa, près d'Alger, et qu'il

comprendrait un match amical avant le départ pour le Maroc. Le bureau exécutif de la FAF a annoncé, dans un communiqué publié à l'issue de sa réunion mensuelle, la date du stage majeur en vue de la CAN 2025 : « L'équipe nationale A débutera son prochain stage le 15 décembre, en préparation pour la phase finale de la CAN 2025. » Cette date intervient neuf jours avant le premier match de l'Algérie, prévu le 24 décembre face au Soudan, au stade Moulay Hassan de Rabat. Une durée jugée insuffisante pour une préparation optimale selon Vladimir Petković. Des sources concordantes avaient évoqué la date du 8 décembre comme début officiel de la période où les clubs européens doivent libérer leurs joueurs africains. Cependant, cette date semble impraticable, en raison du calendrier chargé : – Ligue des champions, Ligue Europa et Ligue

Europa Conférence les 9, 10 et 11 décembre ; – championnats européens les 13 et 14 décembre. Ainsi, la plupart des clubs ne pourront libérer leurs joueurs qu'après ces dates, ce qui explique le choix de la FAF de débiter le rassemblement le 15 décembre, d'autant plus que ses relations avec les clubs européens sont jugées bonnes, favorisant une gestion flexible et coopérative. Les détails complets du stage n'ont pas encore été communiqués, notamment le programme destiné aux joueurs évoluant dans les championnats arabes, comme Riyad Mahrez et Houssein Aouar, qui seront sans compétition pendant une période relativement longue en raison de la Coupe arabe. L'identité de l'adversaire prévu pour le match amical des Verts devrait également être révélée prochainement. R.S

COUPE ARABE FIFA 2025

Les verts entament la campagne par un choc face au Soudan

La sélection nationale des locaux affrontera son homologue soudanais le mercredi 3 décembre 2025 à 13h00, au stade Ahmed Ben Ali à Doha, pour le compte de la première journée du groupe D de la Coupe arabe FIFA 2025. La deuxième édition de la Coupe arabe FIFA se déroulera au Qatar du 1er au 18 décembre 2025. L'équipe d'Algérie a été placée dans le groupe D aux côtés de l'Irak, de Bahreïn et du Soudan. Les barrages, disputés mardi et mercredi, ont vu la qualification du Soudan aux dépens du Liban (2-1), tandis que Bahreïn a décroché son billet en battant Djibouti (1-0) lors de la deuxième journée de la phase de groupes de la Coupe arabe FIFA 2025.

Les hommes de Madjid Bougherra affronteront ensuite Bahreïn, le samedi 6 décembre à 14h30 au stade Khalifa International (Doha). Les Algériens clôtureront la phase de groupes en défiant l'Irak, le mardi 9 décembre à 18h00, toujours au stade Khalifa International. Les deux premiers de chaque groupe se qualifieront pour la phase à élimination directe, qui comprendra les quarts de finale, les demi-finales et bien entendu la finale. Un total de 16 équipes issues de la Confédération asiatique de football et de la Confédération africaine de football participeront à la phase finale de la Coupe arabe 2025. Le Qatar, en tant que pays hôte, ainsi que l'Algérie, tenante du titre, et les sept nations les

mieux classées au moment du tirage au sort, se sont qualifiés automatiquement pour la compétition.

Programme des matchs de l'Algérie dans le groupe D (heure algérienne)
Mercredi 3 décembre 2025
Stade Ahmed Ben Ali : Algérie – Soudan — 13h00
Samedi 6 décembre 2025
Stade Khalifa International : Bahreïn – Algérie — 14h30
Mardi 9 décembre 2025
Stade Khalifa International : Algérie – Irak — 18h00

R.S

COUPE DE LA CONFÉDÉRATION

L'USMA bat l'Olympique Safi (1-0)

L'USM Alger a réalisé une excellente opération, en s'imposant en déplacement face à l'Olympique Safi 1-0 (mi-temps : 0-0), vendredi soir pour le compte de la 2e journée (Gr.A) de la phase de groupes de la Coupe de la Confédération africaine de football. Après une première période légèrement dominée par les "Rouge et Noir", le club algérois a trouvé la faille en fin de match, grâce à l'in-

ternational A' Zakaria Draoui (84e), sur une passe décisive de Riyad Benayad. A l'issue de ce succès, le deuxième de rang après celui à domicile face au club ivoirien du FC San Pedro (3-2), l'USMA prend les commandes avec 6 points, à trois longueurs de son adversaire du jour. L'autre match du groupe A, se jouera dimanche entre les Ivoiriens

du FC San Pedro et les Maliens de Djoliba (17h00). L'autre représentant algérien dans cette compétition, le CR Belouizdad, logé dans le groupe C, sera en appel pour défier samedi les Congolais de l'AS Otoho d'Oyo au stade de Brazzaville (14h00). Vainqueur lors de la 1re journée, à domicile face aux Tanzaniens de Singida Black stars (2-0), le Chabab aura à cœur de confirmer son

bon départ, et conserver sa place en tête. La compétition observera un arrêt pour laisser place à la Coupe d'Afrique des nations CAN-2025 (21 décembre - 26 janvier 2026), avant de reprendre ses droits en janvier (23, 24, 25), avec au menu les matchs de la 3e journée. Les deux premiers de chaque groupe se qualifieront pour les quarts de finale.

R.S

APRÈS AL AHLY

La JSK rechute face aux Young Africans

Une semaine après la lourde défaite concédée face à Al Ahly du Caire, la JSK a de nouveau déçu vendredi à Tizi-Ouzou en butant sur les Young Africans. Les supporters, qui espéraient une réaction d'orgueil en Ligue des champions, n'ont pas été rassurés. Déjà humilié lors de la première journée de la phase de poules, le club le plus titré d'Algérie a encore montré ses limites face à la formation tanzanienne. Dans un stade Hocine Ait Ahmed plein à craquer, la JSK, propriété de Mobilis, n'a pu faire mieux qu'un match nul (0-0). Malgré quelques occasions manquées, les coéquipiers de Riyad Boudebouz n'ont pas livré une prestation digne de la réputation africaine du club ni des enjeux de la compétition. Une victoire à domicile aurait permis aux Canaris de relancer leurs chances de qualification pour les quarts de finale. Mais, entre la lourde défaite au Caire et ce match nul à Tizi-Ouzou, la JSK entame très mal son parcours continental. Au vu du niveau affiché, le club kabyle risque de ne pas aller loin : il n'a montré ni l'intensité ni la détermination nécessaires pour rivaliser avec les grandes équipes africaines. Cette période de turbulence est le reflet des nombreuses crises internes que traverse la JSK depuis plusieurs années, des difficultés qui l'ont éloignée de la scène continentale. Le club n'a plus remporté le championnat d'Algérie depuis 2008 et son dernier sacre en Coupe d'Algérie date de 2018. Sur la scène africaine, la disette est encore plus longue : le dernier trophée continental a été soulevé en 2002, et le dernier titre en Ligue des champions remonte à 1990. L'équipe autrefois redoutée n'est aujourd'hui que l'ombre d'elle-même.

FOOT / ALGÉRIE (OBTENTION DE LA LICENCE CAF PRO)

Clôture de la 1re session de la formation

La première session de la formation pour l'obtention de la licence d'entraîneur CAF PRO destinée aux 26 entraîneurs stagiaires de la deuxième promotion a pris fin vendredi, à indiquée la Fédération algérienne de football (FAF) sur son site officiel. La cérémonie de clôture a été présidée par le Directeur technique national (DTN), Ali Moucef, en présence du chef du département formation de la FAF, Karim Kaced, précise la même source. Durant trois jours de formation intensive, les 26 entraîneurs stagiaires ont suivi un programme riche alternant enseignements théoriques et ateliers pratiques, sous la supervision des experts de renommée internationale, notamment Franck Thivillier, instructeur FIFA et Raul Chipenda Neves, expert FIFA et instructeur CAF Elite. Cette session a notamment porté sur la construction de la séance d'entraînement pour un groupe professionnel, la connaissance du jeu et de ses principes et la mise en situation pratique sur le terrain, accompagnée d'observations et retour critique des instructeurs. Cette promotion compte 26 entraîneurs stagiaires, dont plusieurs anciens internationaux, qui bénéficieront d'un cursus complet et continu s'étalant sur dix mois. A l'issue de ce parcours, ils pourront prétendre à la licence CAF PRO, indispensable pour coacher au plus haut niveau continental.

R.S

GUINÉE-BISSAU

Ilidio Vieira Té nommé au poste de Premier ministre

Deux jours après le renversement du président Umaro Sissoco Embaló par le Haut commandement militaire, la Guinée-Bissau s'est dotée d'un nouveau Premier ministre. Vendredi 28 novembre, le président de la Transition, le général Horta N'Tam, a annoncé la nomination d'Ilidio Vieira Té, jusqu'alors ministre des Finances et proche collaborateur du président déchu. Vieira Té cumule désormais les fonctions de chef de gouvernement et de ministre des Finances, un choix qui vise à assurer une continuité administrative et à envoyer un signal de stabilité aux partenaires internationaux du pays.

La cérémonie d'investiture s'est tenue au palais présidentiel de Bissau, en présence du général Horta N'Tam, du nouveau chef d'état-major Tomas Djassi et d'autres hauts responsables militaires. Entouré de portraits des anciens dirigeants, dont celui d'Embaló, Vieira Té a prêté serment sans faire de déclaration publique, se tenant en retrait tandis que les militaires confirmaient sa prise de fonctions. Le général Horta N'Tam l'a qualifié de « bon travailleur » et a exprimé son intention de collaborer étroitement avec lui durant la transition.

Cette nomination apparaît stratégique : Vieira Té, figure reconnue par les bailleurs et les institutions financières, est perçu comme un interlocuteur fiable capable de maintenir les liens économiques du pays. Elle intervient alors que l'ancien président Embaló a trouvé refuge à Dakar et que son rival à la présidentielle, Fernando Dias, l'accuse d'avoir orchestré lui-même le putsch pour dissimuler sa défaite électorale. À l'approche d'une mission de médiation de la Cédéao, la junte cherche ainsi à consolider sa légitimité et à rassurer la communauté internationale.

RDCONGO-RWANDA

Les deux présidents se rendent aux Etats-Unis pour signer un accord de paix



Le président de la République démocratique du Congo (RDC), Félix Tshisekedi, et le dirigeant du Rwanda, Paul Kagame, se

rendront aux Etats-Unis pour signer un accord de paix entre les deux pays le 4 décembre à Washington, a rapporté le média Africa Intelligence.

L'accord de paix attendu entre les deux pays vise à régler le conflit de longue date dans l'est de la RDC, où des groupes rebelles sont actifs, a indiqué la source.

Lors d'une conférence de presse jeudi, le président rwandais reconnaît qu'il existe bien des contacts pour organiser une rencon-

tre avec son homologue congolais, Félix Tshisekedi, à Washington pour faire avancer le processus de paix, a précisé RFI. De son côté, Félix Tshisekedi a accepté de s'envoler pour la capitale américaine le 4 décembre, où l'attend une séance de signature hautement symbolique avec Paul Kagame, selon des médias africains.

Mi-novembre, Kinshasa et les rebelles du M23 ont signé au Qatar un accord-cadre pour le règlement pacifique du conflit dans l'est

du pays. Cet accord comprend huit protocoles, dont un est consacré au mécanisme de surveillance du cessez-le-feu, lequel avait été convenu par les parties l'été dernier, mais n'a toujours pas été mis en œuvre. Au cours des quatre dernières années de combats, les rebelles du M23 se sont emparés d'importants territoires dans l'est de la RDC, notamment dans les provinces du Nord-Kivu et du Sud-Kivu, y compris leurs capitales (respectivement Goma et Bukavu).

IMMIGRATION

Le Pérou déclare l'état d'urgence à la frontière avec le Chili

Le gouvernement péruvien a déclaré vendredi soir l'état d'urgence à la frontière avec le Chili et a annoncé envoyer des militaires pour renforcer les contrôles, craignant une vague de migrants fuyant la possible élection d'un président d'extrême droite. Cette mesure doit être mise en place dans la région de Tacna (sud) pendant 60 jours, anticipant la possible victoire du candidat chilien d'extrême droite José Antonio Kast à l'élection présidentielle, qui a promis d'expulser les personnes sans-papiers.

«La police nationale du Pérou assure le maintien de l'ordre, avec le soutien des forces armées», précise un décret gouverne-

mental. Une cinquantaine de soldats seront déployés «immédiatement», a indiqué le ministre de l'Intérieur péruvien, Vicente Tiburcio, ajoutant que cinquante autres les rejoindront début décembre. Une vidéo publiée par le gouverneur de la région frontalière d'Arica, dans le nord du Chili, montre des dizaines de personnes tentant de rejoindre le Pérou, au niveau du poste-frontière de Chacalluta-Santa Rosa. «Ils ne veulent pas nous laisser entrer au Pérou (...) on a peur qu'ils nous expulsent de force» du Chili, a déclaré sous couvert d'anonymat un migrant vénézuélien au média numérique The Clinic.

La chaîne péruvienne

Radio Tacna a diffusé de son côté des images de personnes avec des enfants dans les bras près du poste-frontière. «Il y a eu une concentration de migrants souhaitant quitter le pays et qui ont rencontré des difficultés pour entrer au Pérou», a expliqué à la presse le ministre de la Sécurité, Luis Cordero, sans préciser le nombre de personnes concernées.

Au Chili, l'ultraconservateur José Antonio Kast est favori du second tour de la présidentielle du 14 décembre face à la candidate de gauche Jeannette Jara. Il promet d'expulser les plus de 330.000 personnes en situation irrégulière au Chili, principalement des Vénézuéliens qu'il associe à la criminalité.

NOUVELLES VIOLATIONS SIONISTES DU Cessez-le-feu

Gaza sous le feu terrestre, aérien et maritime

L'armée d'occupation israélienne a intensifié, à l'aube et dans la matinée de samedi, ses bombardements terrestres, maritimes et aériens sur plusieurs zones de la bande de Gaza qui se trouvent dans les territoires qu'elle occupe.

Cela intervient dans le cadre de nouvelles violations de l'accord de cessez-le-feu entré en vigueur le 10 octobre dernier. Selon des témoins oculaires, les frappes ont visé les zones orientales de la ville de Gaza et la localité de Beit Lahia (au nord), les zones orientales du camp de Bureij (au centre), ainsi que la ville de Rafah et les localités d'al-Qarara et Bani Suhaila, à l'est de Khan Younés (au sud).

Dans le nord de la bande, l'aviation israélienne a mené une série de raids sur les quartiers de Chajaiya et Tuffah, à l'est de la ville de Gaza. Les véhicules militaires israéliens ont également tiré en direction des zones orientales du quartier de Zeitoun, au sud-est de Gaza, tandis que l'artillerie israélienne a bombardé plusieurs secteurs de Beit Lahia.

Par ailleurs, des vedettes militaires israéliennes ont ouvert le feu au large des côtes de Gaza pour effrayer les pêcheurs palestiniens qui exercent leur travail à des distances limitées du rivage.

Et malgré l'accord de cessez-le-feu entre le Hamas et Israël, Tel-Aviv continue d'interdire la pêche dans la bande depuis le début de sa



guerre d'extermination en octobre 2023.

Israël poursuit et arrête délibérément les pêcheurs, les privant ainsi de leur seule source de revenu dans un contexte économique catastrophique.

Au centre de la bande, l'artillerie israélienne a également bombardé des zones à l'est du camp de Bureij. Dans le sud, l'aviation israélienne a

mené des frappes intenses sur l'est de Rafah et les localités d'al-Qarara et Bani Suhaila, à l'est de Khan Younés.

Israël continue de violer le cessez-le-feu signé avec le Hamas ; depuis le 10 octobre dernier, elle a commis environ 497 violations et tué plus de 342 Palestiniens, selon le bureau d'information gouvernemental de Gaza samedi dernier.

La guerre d'extermination israélienne à Gaza, commencée le 8 octobre 2023 et qui a duré deux ans, a fait plus de 69 000 martyrs et plus de 170 000 blessés palestiniens, en majorité des enfants et des femmes, ainsi que des destructions massives dont le coût de reconstruction est estimé par l'ONU à près de 70 milliards de dollars.

R.I

SAHARA OCCIDENTAL

Reprise des travaux de la 49e conférence de l'Eucoco à Paris

Les travaux de la 49e conférence de la Coordination européenne de soutien et de solidarité avec le peuple sahraoui (Eucoco) ont repris hier samedi à Paris, avec la présence de plus de 260 participants venus des quatre coins du monde.

La conférence, qui avait débuté vendredi sous le slogan "Autodétermination et respect du droit de la décolonisation du Sahara occidental", réunit entre autres, des représentants d'organisations associatives et syndicales venant de différents pays, des élus nationaux, locaux et européens, ainsi que des membres de la diaspora sahraouie en France.

Lors du deuxième et dernier jour des travaux, plusieurs panels seront à l'ordre du jour, à savoir "Respect des droits fondamentaux du peuple sahraoui: responsabilité de la communauté internationale", "Retour des ateliers du terrain Eucoco", "Mobilisation citoyenne en Europe: l'exemple de la marche en France et en Espagne et 50 ans de solidarité" et "Débat stratégique: quelles perspectives pour la solidarité".

UNE DÉCLARATION FINALE SANCIONNERA LES TRAVAUX DE LA 49e ÉDITION DE L'EUCCO.

Dans son allocution d'ouverture, le président de l'Eucoco, Pierre Gaillard, a rappelé la symbolique de la tenue de la conférence de l'Eucoco à Paris, tout en annonçant que la 50e édition de cette conférence se tiendrait à Madrid.

A noter qu'au premier jour des travaux, la conférence a débuté par une prise de parole protocolaire de la part de membres du Parlement et du Sénat français, ainsi que de parlementaires européens et espagnols, mais aussi de représentants de la société civile venus d'Europe, d'Afrique et des États-Unis.

Par la suite, la conférence s'est poursuivie avec l'organisation de deux panels. Le premier ayant traité le sujet de la spoliation des ressources naturelles sahraouies et la violation des arrêts de la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE), au cours duquel les participants ont fait des présentations sur l'importance de cette bataille qui consolide le droit à l'autodétermination et le fait que le Maroc n'a aucune souveraineté sur le territoire sahraoui. Ils ont, en outre, évoqué la possibilité pour les militants et les parlementaires de se mobiliser pour faire avorter cette occupation économique du territoire du Sahara occidental et la possibilité pour le Maroc de continuer à financer son occupation militaire par le biais du pillage des ressources naturelles du peuple sahraoui.

Lors du deuxième panel qui a évoqué les perspectives des solutions politiques, les parallèles entre le peuple sahraoui et le peuple palestinien et la nécessité du respect du droit international ont été évoquées.

La conférence annuelle de l'Eucoco, organisée avec le soutien du Front Polisario, constitue le principal rassemblement international de solidarité avec le peuple sahraoui. Depuis plus de 30 ans, elle réunit plusieurs centaines de militants, ONG, syndicats, chercheurs et élus du monde entier, avec un rôle important du Comité national algérien de solidarité avec le peuple sahraoui (CNASPS) afin de coordonner les actions de solidarité et de définir un plan d'action et de soutien au peuple sahraoui.

R.I

RAID SIONISTE MEURTRIER CONTRE BEIT JINN

Damas dénonce et écarte une riposte militaire

L'ambassadeur permanent de la Syrie auprès des Nations unies, Ibrahim Al-Ali, a condamné l'agression israélienne contre la localité de Beit Jinn, dans la province de Rif Dimachq, au sud du pays, soulignant que la riposte militaire aux provocations israéliennes n'est pas envisagée pour le moment, afin de préserver les importants acquis réalisés récemment par Damas dans ses relations internationales.

Al-Ali a expliqué que son pays répondra à Tel-Aviv par des moyens reconnus au niveau international. Ses déclarations, relayées dans la nuit de vendredi à samedi par l'agence de presse syrienne SANA, s'inscrivent dans le cadre de cette approche.

Aux premières heures de vendredi, les habitants de Beit Jinn ont affronté une patrouille israélienne infiltrée dans la localité pour arrêter trois personnes que Tel-Aviv accuse d'appartenir à ce qu'elle appelle « l'organisation de la Jamaa islamiya ». L'incident a fait six blessés parmi les militaires syriens, dont trois officiers.

À la suite de cet affrontement, Israël a lancé un raid aérien contre la localité, en représailles contre les habitants ayant tenté de défendre leur village. Selon le ministère syrien de la Santé, 13 personnes, dont des femmes et des enfants, ont été tuées, et environ 25 autres blessées.

Beit Jinn est située sur les pentes du mont Hermon, à seulement dix kilomètres de la frontière séparant la Syrie du Golan occupé par Israël.

Commentant l'attaque, Al-Ali a réaffirmé que la Syrie « ne se laissera pas entraîner dans les provocations de l'occupation, mais répondra par des moyens reconnus internationalement », sans toutefois préciser la nature de ces moyens.

Il a indiqué avoir contacté plusieurs membres du Conseil de sécurité au sujet de l'agression israélienne contre Beit Jinn, ajoutant que les pressions diplomatiques et non militaires exercées récemment par la Syrie ont permis d'obtenir des avancées importantes dans ses relations extérieures.

Le diplomate a également précisé que la riposte militaire directe contre Israël "n'est pas une option pour le moment", afin de préserver ces acquis, tout en poursuivant l'action sur le terrain et dans les instances internationales pour démontrer l'engagement de la Syrie envers l'Accord de désengagement de 1974 et les résolutions du Conseil de sécurité — ce qui, selon lui, dérange Israël davantage qu'une réponse militaire.

Depuis 1967, Israël occupe la majeure partie du plateau du Golan. Après la chute du régime d'Assad à la fin de l'année 2024, Israël a profité de la situation pour occuper la zone tam-

pon syrienne, déclarant l'accord de désengagement caduc. Al-Ali a ajouté que l'agression israélienne contre Beit Jinn sera officiellement consignée dans les documents de l'ONU, précisant que la Syrie poursuit ses efforts pour « isoler l'occupation et la tenir responsable de ses crimes et agressions répétées ».

Il a déclaré : « La Syrie déploie tous les efforts possibles sur le plan diplomatique pour isoler Israël au niveau international et réduire le soutien de ses alliés. »

À ce propos, il a souligné que le représentant israélien à l'ONU, Danny Danon, a entendu lors de la dernière séance du Conseil de sécurité les déclarations de 15 membres condamnant les agressions israéliennes et appelant au respect de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de la Syrie.

Il a indiqué que des efforts sont en cours pour renouveler le mandat de la FNUOD (Force des Nations unies chargée d'observer le désengagement) dans le Golan syrien occupé, afin de contribuer à la stabilité et à la sécurité.

Al-Ali a expliqué que « le travail avec les alliés vise à ne donner à Israël aucun prétexte juridique, politique ou militaire », ce qui permet d'obtenir des résultats concrets sur le terrain et d'accroître l'isolement de l'occupation.

R.I

FESTIVAL NATIONAL DU THÉÂTRE AMAZIGH À BATNA

"Banka Pro Max" rem- porte le prix du meil- leur spectacle intégré



R.C

La pièce "Banka Pro Max" du Théâtre régional d'Oum El Bouaghi a remporté, le prix de la meilleure représentation intégrée, en clôture du 14e Festival culturel national du théâtre amazigh qui s'est tenu au Théâtre régional Dr. Salah-Lombarkia de Batna du 23 au 27 novembre.

Cette œuvre, longuement ovationnée par le public, a également remporté trois autres prix, celui de la meilleure mise en scène, décerné à Younes Jouani, de la meil-

leure scénographie (Hamza Djabballah) et de la meilleure musique (Salim Hamdi). L'intrigue de "Banka Pro Max", réalisée et interprétée sur le ton de la comédie, a pour décor une banque en butte à de nombreux problèmes.

Le prix du meilleur texte a été attribué à Lyès Belaid pour la pièce "Liouali Ahdrar", produite par l'association culturelle Ibtouren de la wilaya de Tizi Ouzou, qui a également reçu le prix de la meilleure performance féminine, décerné à l'actrice Romaisa

Benan.

Le prix de la meilleure performance masculine a été décerné à l'artiste Amine Dhahe pour la pièce "Le pays des aveugles" de l'association culturelle Thira de la wilaya de Bouira, tandis que le prix du jury a été attribué à l'association culturelle Thane-kra de Tizi Ouzou pour la pièce "Nous n'avons qu'un seul corps".

Il a été recommandé, au terme de cette édition, "l'encouragement des troupes théâtrales à poursuivre la recherche artistique et à investir

leur énergie dans le renouvellement du discours théâtral, et à suivre les transformations esthétiques contemporaines", ainsi que l'invitation des théâtres régionaux à produire des pièces en Tamazight et à "participer aux prochaines éditions pour soutenir les efforts du mouvement culturel et théâtral et ce, dans l'optique d'élever le niveau et de créer des spectacles compétitifs".

La cérémonie de clôture s'est déroulée dans une ambiance exceptionnelle, en présence de familles, d'artistes, d'intellectuels et d'amateurs de théâtre, et donné lieu à la remise de prix à certaines figures artistiques qui ont contribué au succès de cette édition, ainsi qu'aux jeunes passionnés de théâtre qui ont reçu une formation dans les ateliers consacrés au jeu d'acteur, à la scénographie et à la mise en scène.

Pour rappel, la 14e édition du festival culturel national du théâtre amazigh, placée sous le slogan "Le théâtre est le puits de notre identité" et à laquelle ont participé 7 troupes, était dédiée à l'artiste Salah Houche pour ses contributions au théâtre amazigh et son accompagnement des jeunes artistes dans le domaine du théâtre, de la promotion de la langue et de l'utilisation du patrimoine amazigh dans le théâtre.

"PANORAMA DU FILM NATIONAL SUR SMARTPHONE" À RELIZANE

Le film "My Father Whispers from Another World" remporte le premier prix

Le film "My Father Whispers from Another World" (Mon père murmure d'un autre monde) du réalisateur Zidane Djilali a remporté la première place lors de la clôture du Panorama du film national sur smartphone, qui s'est tenu à la Maison de la culture à Relizane. Selon le réalisateur Zidane Djilali, son film s'inspire d'une expérience profondément personnelle. Le deuxième prix a été attribué à "The Revolution of Flita" de Ouadheh Fatima, quant au troisième prix, il est revenu au film "EL Ghadre" de Abdallah Ben djaada. Également, une mention spéciale a été attribuée à "Witness to a Battle" de Mohammedi Céline Yasmina. Placé sous le slogan "De la mémoire de la Révolution à l'objectif de la jeunesse", l'événement a proposé dix courts-métrages réalisés par de jeunes talents de la wilaya, abordant les thèmes de la mémoire, de l'histoire et de l'amour de la patrie. L'événement s'est conclu dans une ambiance artistique particulière, ponctuée de performances musicales et d' hommages, tout en soulignant l'importance de ce type d'initiative pour mettre en valeur les jeunes talents et promouvoir l'industrie cinématographique grâce aux médias modernes. La manifestation a proposé un programme artistique et éducatif varié, des ateliers de formation consacrés à l'écriture, la réalisation et le montage cinématographiques. Ils ont été animés par les réalisateurs Mekki Ahmed Douadji et Kheireddine Ghenam, en plus de projections d'autres courts-métrages.

R.C

Constantine : "La perle enfouie" remporte le 1er prix du Concours national universitaire du Film documentaire

Le film documentaire "La perle enfouie" de l'étudiant Abdessamed Chenafi de l'Université Abou El-Kacem Saâdallah (Alger 2), traitant un sujet lié au patrimoine culturel et aux us et coutumes, a remporté le 1er prix du Concours national universitaire du Film documentaire, initié par l'Université Salah-Boubnider (Constantine 3). Le second prix de cette première édition du Concours est revenu à l'étudiant Ferial Kassima de Mila pour son film documentaire "Mila : mémoire de pierre", racontant l'histoire ancienne et civilisationnelle de la région, alors que le 3e prix a été attribué à l'étudiant Abdessetar Kouita de l'Université Salah-Boubnider pour le film "Détermination" qui relate la force et le courage des personnes aux besoins spécifiques. Cet événement culturel a été organisé en coordination avec l'Université Mentouri (Constantine 1) et la Direction des œuvres universitaires Ain El-Bey, sous la supervision du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique. Lancé mardi dernier, le Concours qui vise à promouvoir la création cinématographique en milieu universitaire, a rassemblé 17 établissements universitaires qui ont proposé 19 films, dont seulement 6 ont été retenus pour la phase finale.

R.C

Nâama : 16 wilayas à la 5e édition du Salon national de la photographie

Les travaux de la cinquième édition du Salon national de la photographie, placée sous le slogan "Lumière, Ombres et Couleurs", ont été clôturés, samedi à la Maison de la culture Ahmed Chami de Nâama, avec la participation de photographes professionnels et amateurs issus de 16 wilayas. La cérémonie d'ouverture de cette manifestation, jeudi, organisée par la Direction de la Culture et des Arts en coordination avec la Maison de la culture de Nâama et l'association "Pixel" pour la recherche en photographie et en création artistique, a été marquée par l'exposition d'environ 50 photographies sur des thèmes variés, dont celles mettant en avant des sites historiques, des montages témoins de batailles et d'épopées de la glorieuse Guerre de libération nationale, ainsi que des clichés consacrés au patrimoine et au tourisme. A cette occasion, une intervention a été présentée par le photographe professionnel Kamel Sekouri, originaire d'Ain Sefra (Nâama), sur "Le rôle de la photographie durant la glorieuse Guerre de libération", en plus de l'exposition d'un échantillon d'anciens appareils photo et d'affiches présentant diverses techniques de photographie.

R.C

Nouvelle production : Mounia Meddour tourne actuellement "Malika"

Mounia Meddour s'empare d'un nouveau portrait de femme pour son prochain film. Après "Papicha" et "Houria", tous deux avec Lyna Khoudri, la cinéaste réalisera "Malika", inspiré de l'histoire vraie de "la diva dans les quartiers", Malika Bellaribi. La distribution de son nouvel opus met en vedette la musicienne marocaine Lilya Adad (finaliste de The Voice en 2018, et au casting de la comédie musicale Starmania, dans le rôle de Cristal. Elle est déjà apparue dans les séries Le remplaçant, Erica et Extra Lucide. Malika sera son premier rôle au cinéma. Camille Razat, Elsa Zylberstein (nominée pour le César de la meilleure actrice dans un second rôle en 2009 pour "Je t'ai tellement aimé" et pour le César de la meilleure actrice en 2016 pour Les Lumières ; tout aussi éblouissante dans Simone, la

femme du siècle) et le talent belge Lubna Azabal (quatre fois lauréate du Magritte de la meilleure actrice. Ils sont rejoints par l'Algérienne Hilda Amira Douaouda (également impliquée dans les deux premiers longs métrages du cinéaste), le chanteur et acteur Marc Lavoine, Karidja Touré et Rani Bheemuck.

Écrit par Mounia Meddour et Joanne Giger (récompensée par le prix Quartz du meilleur scénario aux Swiss Film Awards 2020 pour Beyond the Horizon), le film raconte l'histoire de Malika, qui rêve de devenir l'une des plus grandes mezzo-sopranos au monde. Sa détermination lui permet d'intégrer la prestigieuse École nationale de musique de Paris, dirigée par Anne Dune. Dès lors, elle lutte contre vents et marées pour atteindre le sommet de la hiérarchie des chanteuses

d'opéra, avec l'aide d'un professeur atypique et résolument non universitaire qui l'aide à progresser en l'encourageant à renouer avec son corps meurtri. Surnommée "la diva des banlieues", Malika Bellaribi Le Moal, née en 1956 dans un bidonville de Nanterre, en périphérie de Paris, a surmonté un grave accident à l'âge de trois ans, au cours duquel elle s'est fracturé les deux jambes, les hanches et le bassin. C'est durant son séjour à l'hôpital, auprès des Sœurs de Saint-Vincent-de-Paul, qu'elle a découvert sa vocation pour le chant. Ce film rend hommage au parcours de cette femme d'origine algérienne qui, malgré le racisme et les difficultés, est devenue une chanteuse d'opéra de renom, se produisant sur les scènes les plus prestigieuses. Le tournage commencé le 21 novembre.

N.C

TÉLÉ

TF1 Les Tuche 4

21h10



En l'an 10191, l'humanité s'étend à travers les confins de l'univers, mais c'est sur Arrakis, une planète désertique et impitoyable, que se joue le destin des civilisations.

TFX Anna

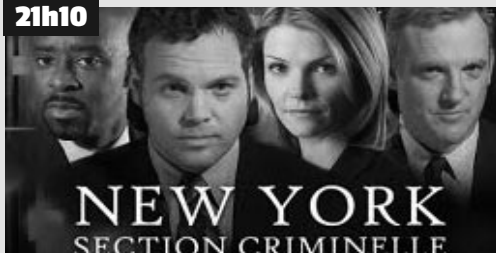
21h10



À l'aube des années 1980, alors que la guerre froide fait rage dans l'ombre, le KGB frappe un grand coup en éliminant systématiquement les agents de la CIA infiltrés en Union soviétique.

TF1 SERIES FILMS New York police judiciaire

21h10



Dans les rues animées de New York, une unité spéciale de la police, dirigée par le capitaine Don Cragen, se consacre à l'enquête sur des crimes sexuels, mettant l'accent sur la protection et le soutien des victimes.

C STAR Zack Snyder's Justice League

21h10



Dans les rues animées de New York, une unité spéciale de la police, dirigée par le capitaine Don Cragen, se consacre à l'enquête sur des crimes sexuels, mettant l'accent sur la protection et le soutien des victimes.

VISION



france-2 Dune

21h10



En l'an 10191, l'humanité s'étend à travers les confins de l'univers, mais c'est sur Arrakis, une planète désertique et impitoyable, que se joue le destin des civilisations.

W9 Air Force One

21h10



Dans un contexte international tendu, où les menaces terroristes planent comme une ombre sur la diplomatie mondiale, le président des États-Unis, James Marshall, incarne une Amérique intransigeante face à la violence.

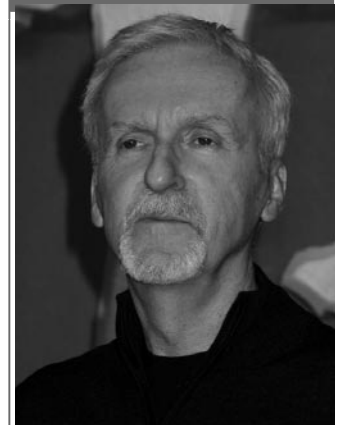
france-3 Les enquêtes de Vera

21h10



À bord d'un bateau échoué sur la plage, on découvre le corps d'un homme, Frank Channing, qui travaille au conseil du Northumberland. Sa mort remonte à plusieurs jours.

Avatar : James Cameron mettra fin à la saga si le troisième film fait un bide



James Cameron est prêt à mettre fin à la saga Avatar si le nouvel opus ne rencontre pas le succès escompté. Le réalisateur a révélé qu'il n'hésiterait pas à faire ses adieux à cet univers si le troisième film, "Avatar : De feu et de cendres" décevait tant sur le plan critique que commercial. Dans le podcast The Town with Matt Belloni, il a déclaré : "Les gens ont tendance à rejeter les suites. À moins qu'il ne s'agisse du troisième film du Seigneur des anneaux et que vous vouliez savoir ce qui arrive à tout le monde, ce qui est le cas selon moi. C'est l'abaissement d'un arc narratif, mais ce n'est peut-être pas ainsi que le public le perçoit." Le réalisateur de Titanic a ajouté que ce volet serait une conclusion appropriée à la série si nécessaire.

"Je suis dans l'univers d'Avatar depuis 20 ans, en fait 30 ans puisque je l'ai écrit en 1995, mais je n'ai pas travaillé dessus de manière continue pendant les 10 premières années" a ajouté le cinéaste.

Bien que James Cameron soit ouvert à l'idée de laisser quelqu'un d'autre réaliser les quatrième et cinquième films Avatar, le réalisateur a insisté sur le fait qu'il devrait être étroitement impliqué dans ces projets s'ils finissaient par voir le jour.

"Écoutez, j'ai le choix. Il y a différents niveaux d'implication" a ajouté le réalisateur. "Je pourrais produire. Je ne pense pas qu'il y aura un autre film Avatar que je ne produirai pas étroitement. Mais est-ce que cela va prendre le dessus sur ma vie ? C'est une question cruciale pour moi."

Quotidien National d'Information
Edité par la SARL NATION EDITION
Capital social de 100 000,00 DA

Directeur général
Omar ATTIA

Directeur de la Publication
Mohamed BOUAZDIA

Impression
Centre : SIA
Est : SIA
Sud : SIA
Ouest : SIO

Distribution
Centre : La Nation
Est : La Nation
Sud : La Nation
Ouest : La Nation

Tous les manuscrits, lettres et tous documents remis à la rédaction ne sont pas rendus et ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation

POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER A :
l'Entreprise Nationale de communication,
d'Édition et de Publicité »
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger.
Téléphone: 020 05 20 91 / 020 05 10 42
Fax : 020 05 11 48 / 020 05 13 45 / 020 05 13 77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Siège social
03, rue Ali Boumendjel, Square Port-Saïd, CASBAH
Siège de la rédaction
03, rue Ali Boumendjel, Square Port-Saïd, CASBAH
Tél/Fax : 023 46 32 76
Email: lanationquotidien@gmail.com -
Site: www.journal-lanation.com
RIB : BDL 005 00170 4002162000 18

Nombres croisés

	1	2	3	4	5	6
I						
II						
III						
IV						
V						
VI						

HORizontalement

I. Jeux Olympiques à Los Angeles. II. L'année de la déclaration d'indépendance des Etats-Unis. III. On coche 5 numéros au loto, mais sur combien de numéros en tout ? Un multiple de 17. IV. Un gros modèle de la gamme Peugeot. V. Carré de 11. VI. Compte à rebours.

VERTICALEMENT

1. Cette année marque la fin définitive de l'esclavage en France. 2. Certains disent "nonante". 3. Nombre de cases dans une grille de sudoku. Nombre total de commandements dans la Torah. 4. Année de la chute de l'empire romain, qui marque traditionnellement le début du Moyen-Âge. Un chiffre qui rappelle les flics. 5. Le nombre total de cartes au jeu de tarot. Une équipe de football au complet. 6. En mètres, la longueur d'un mile anglais.

Grille muette N° 1113

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

Horizontalement

1 Quelle poire celle-là !2 N'ont pas leur place dans une histoire d'O.3 Etait stupéfiant.4 Abaisaient les voiles.5 Discours emphatique de Churchill.- Fermés.6 Change au bon vieux temps.7 Métal de transition.- Portugaise en Angleterre.8 Indique en temps voulu.9 Des motifs sur une feuille.10 Mots).

Verticalement

1 Arbres de la veuve.2 Fait l'âne...3 Font la boule.- Possessif.4 Brille dans le ciel.- Île.5 Ville italienne ou espagnole.- Propre sur lui.6 Près de Savone.- Critique de cinéma.7 Héros de la Bérézina.- Rituel hindou.8 Finissent par trouver l'agglomération.- Couvre le pot de rose !9 Un papillon.- Le plancher des vaches.10 On y trouve Le Bonhomme.- Sorte de pot à lait.

Mots croisés grille N° 1113

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

Horizontalement

1 Convolvulacées.2 Psittacidé.3 Référentiels particuliers.4 Alcôve.- Ville néerlandaise.5 Ville indonésienne.- Vieille espèce.6 Hommes du Désert.- Métal de transition.7 Sont au coeur d'acier.8 Commune italienne.- Fête indienne.9 Forcent à ralentir.10 Composant de collyre.- Adverbe.

Verticalement

1 Voient des glands toute la journée !2 Peuvent payer rubis sur l'ongle.3 N'est pas radié.4 Dans le Queensland.- Dans le Cher, doublement...5 Saint-Loup appelait-il ce roi ainsi ?- D'un auxiliaire.6 Nous font voir des éléphants bleus !- Z ou Louis XV.7 Bâtiment de débarquement.- Pain à cacheter.8 Est monté à l'envers.- Langue asiatique.9 Spirochètes.10 Apiacées.- Conjonction.

La CCR augmente son capital social à 40 milliards DA

La Compagnie centrale de réassurance (CCR) a annoncé, vendredi dans un communiqué, avoir procédé à une augmentation de son capital social à 40 milliards de dinars. "La Compagnie centrale de réassurance a augmenté en cette fin d'année 2025 son capital social, qui passe de 30 mds de dinars à 40 mds de dinars", a précisé la même source. Selon le communiqué, cette opération qui vise le renforcement de son assise financière, "permettra à la compagnie de développer ses activités sur les deux marchés, national et international".

SERVICE CENTRAL DE LUTTE CONTRE LE CRIME ORGANISÉ

Un réseau criminel spécialisé dans le trafic de migrants neutralisé

Le Service central de lutte contre le crime organisé a procédé au démantèlement de la structure pyramidale de l'activité d'un réseau criminel organisé et spécialisé dans le trafic de migrants par mer et le trafic illicite de drogues, avec arrestation de 36 membres du réseau, a indiqué, vendredi, un communiqué de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN). L'opé-

ration exécutée durant la semaine, "a également permis la saisie de véhicules de luxe, d'embarcations dotées de puissants moteurs et de sommes d'argent", précise la même source. Les investigations menées sur cette affaire aux ramifications complexes, ayant duré plus de 6 mois, se sont soldées par "la découverte du plan criminel de ce réseau et l'identification de ses éléments qui opéraient sous couvert d'activités de vente et de location de voitures de luxe". "L'opération effectuée sous la supervision du parquet de la République a également permis la saisie et la récupération d'une arme à feu de catégorie 4 (pistolet), de 4 embarcations dotées de moteurs puissants et de matériel marin, de 22 véhicules de luxe, de deux motos, d'une somme d'argent en monnaie nationale estimée à 3 milliards de centimes provenant des recettes des activités criminelles, d'un montant en devises de 6.000 euros et de 3 appareils

GPS", selon le communiqué. "Les suspects ont été présentés devant le pôle pénal spécialisé de Sidi M'hamed à Alger", a conclu le communiqué.

PROTECTION CIVILE

18 personnes intoxiquées au gaz durant les dernières 24 heures

Les unités de la Protection civile sont intervenues pour fournir les premiers secours à 18 personnes victimes d'intoxication après avoir inhalé du monoxyde de carbone au cours des dernières 24 heures, a indiqué, hier, un bilan de la DGPC. Elles ont été secourues puis transportées vers les hôpitaux, a précisé la même source.

LA NATION

Dimanche 30 Novembre 2025

HORAIRE DES PRIERES

SOBH	DOHR	ASSER	MAGHREB	ICHA
05:58	12:32	15:19	17:31	18:57

Météo

Alger	☀️	22	Tizi Ouzou	☀️	20
Tiaret	☀️	24	Béjaïa	☀️	21
Constantine	☀️	20	Oran	☀️	23

NIGÉRIA

Décès du Sheikh Dahiru Usman Bauchi, Khalife de la Tariqa Tijaniya

Le célèbre érudit musulman nigérian, Sheikh Dahiru Bauchi, né en 1927, est décédé, dans la nuit du jeudi, à l'âge de 98 ans. Le président de la République, M. Abdelmajid Tebboune a adressé, vendredi soir, ses sincères condoléances à la famille du défunt Sheikh Dahiru Usman Bauchi, Khalife de la Tariqa Tijaniya au Nigeria, l'assurant de sa profonde compassion. "Face à cette épreuve douloureuse et affligeante, nous ne pouvons que nous soumettre à la Volonté divine, priant le Tout Puissant de lui accorder Sa sainte miséricorde et de l'accueillir dans Son vaste paradis. La disparition de l'éminent savant nigérian musulman et l'un des guides spirituels de la Tariqa Tijaniya, Dahiru Usman Bauchi, est une grande perte pour la Nation islamique au moment où elle a le plus besoin de lui et de son grand savoir par lequel il a éclairé des

pays de notre continent et d'ailleurs, contribuant aux côtés des autres savants de la Oumma à la diffusion des valeurs de la religion et à renforcer les liens entre les pays musulmans. Il fut parmi les meilleurs défenseurs de notre noble religion à travers le monde", lit-on dans le message de condoléances. "En cette pénible circonstance, je tiens à présenter, en mon nom personnel et au nom de l'Algérie tout entière, mes sincères condoléances et toute ma sympathie à la famille du défunt et à tous ceux qui l'estiment à travers le monde, particulièrement, ses frères et ses disciples dans la Tariqa Tijaniya au Nigeria, pays frère, priant Allah Tout-Puissant de lui accorder Sa sainte miséricorde et de prêter patience et réconfort à ses proches. A Allah nous appartenons et à Lui nous retournons", a conclu le message de condoléances du président de la République.

INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE

L'ANPP signe deux accords avec deux agences africaines

L'Agence nationale des produits pharmaceutiques (ANPP), a signé, vendredi à Alger, deux accords avec ses homologues sénégalaise et tanzanienne, visant à renforcer la coopération dans les domaines de la réglementation de la production des médicaments et des dispositifs médicaux, de l'échange d'informations et de partage d'expertises. La signature des accords a eu lieu au Centre International des Conférences (CIC) "Abdelatif Rahal", en marge de la séance consacrée à l'adoption de la "Déclaration d'Alger" qui a couronné les travaux de la Conférence ministérielle africaine sur la production locale de médicaments et les technologies de la santé, et ce, sous la supervision du minis-

tre de l'Industrie pharmaceutique, Ouacim Kouidri, et du ministre de la Santé, Mohamed Seddik Ait Messaoudene, et en présence des ministres de la Santé et de l'Industrie pharmaceutique et de leurs représentants de 28 pays africains, ainsi que de représentants d'organismes nationaux, africains et internationaux. "Ces deux accords permettront l'échange d'informations, l'harmonisation des normes, le partage des informations, la formation des experts et techniciens, ainsi que la reconnaissance mutuelle ultérieurement, ce qui nous permettra d'avancer ensemble vers le niveau standard international", a précisé M. Delih dans une déclaration à l'APS.

BOUIRA

Le CRA lance à une formation nationale au profit des présidents de comités

Une session nationale de formation et de qualification aux premiers secours a été lancée vendredi à Bouira par le Croissant rouge algérien (CRA) au profit des présidents de comités issus de 35 wilayas, ont indiqué les organisateurs. Tenue au siège local du CRA à Ain Bessam (Ouest de Bouira), cette session de formation de quatre jours, "concerne les présidents de comités du CRA venus de 35 wilayas du pays", a expliqué à l'APS, Mme Hana Bettayeb, chargée de la communication du CRA. Des experts nationaux formeront durant cette session les présidents de comités pour que ces derniers puissent par la suite former des bénévoles aux techniques des premiers secours, a-t-elle expliqué. "Ces experts ont une ex-

périence internationale et vont initier les présidents de comités du CRA aux premiers gestes de secourisme à travers des cours théoriques et pratiques", a fait encore savoir Mme Bettayeb. Cette formation a pour objectif de renforcer les compétences des cadres du CRA au niveau local en matière d'intervention rapide et des premiers secours en cas de catastrophes, selon la même responsable. "Les cours seront axés sur les techniques pratiques et théoriques de secourisme ainsi que sur les processus de communication et d'encadrement sur le terrain d'intervention", a-t-elle ajouté. L'autre objectif de cette session de formation est d'inculquer la culture de secourisme à travers les différentes wilayas du pays, a-t-elle conclu.

APRÈS LES DERNIÈRES CHUTES DE NEIGE À BOUIRA

La station climatique de Tikjda connaît un afflux de visiteurs

La station climatique de Tikjda, située à une trentaine de kilomètres au nord-est de Bouira, a enregistré, ce week-end, un afflux de visiteurs venus de plusieurs wilayas du pays, pour admirer la nature et les paysages féériques que leur offre ce site montagneux, notamment en cette période de neiges, a-t-on constaté. Depuis mercredi dernier, des milliers de visiteurs ont afflué à Tikjda à bord de véhicules et de bus en provenance d'Alger, de Bejaïa, de M'Sila, de Boumerdes, de Médéa et de Blida, entre autres. Ils ont emprunté la route nationale n° 33 qui relie Bouira au Centre national de sport et de loisirs de Tikjda (CNSLT), en passant par Haizer.

Vendredi, dans la salle de réception du Centre, le téléphone n'a pas cessé de sonner et les employés ont travaillé d'arrache-pied pour répondre à tous les appels et enregistrer les demandes de réservation de leurs hôtes. Les responsables du Centre ont assuré avoir tout mis en place pour accueillir les visiteurs qui affluaient en grand nombre sur les lieux. "Le Centre a affiché complet ce week-end en raison du grand nombre de visiteurs, notamment des familles venues profiter de la neige et de la nature", a affirmé Khalid Djellal, responsable de



l'animation au CNSLT. Samedi, des dizaines de véhicules et de bus de transport de voyageurs ont emprunté la route nationale n° 5 pour rallier la station climatique de Tikjda, en passant par l'El Adjiba, ou par la ville de Haizer. "Nous sommes en route pour Tikjda, ma famille et moi, pour visiter ce magnifique site et surtout profiter de la neige", a déclaré Smail, un cinquantenaire venu de la wilaya de Boumerdes. Durant tout le week-end, la circulation sur la RN 33 menant à Tikjda a été très lente et difficile en raison du grand nombre de véhicules empruntant et de la neige tombée en grande quantité

ces derniers jours, notamment sur les hauteurs de la chaîne de montagnes du Djurdjura. Pour débloquer la situation et fluidifier la circulation, la Gendarmerie nationale (GN) est intervenue et a déployé des effectifs sur place afin de rassurer les familles et d'assurer leur sécurité. Une ambiance bon enfant règne au CNSLT comme aux alentours du site, redonnant ainsi à la station touristique son charme hivernal. Le retour de la neige sur les sommets de Tikjda a également attiré les passionnés de ski, qui sont arrivés en nombre pour pratiquer leur sport favori sur le seul site enneigé d'Akouker.

ACCIDENTS DE LA ROUTE

6 morts et 360 blessés durant 48 heures

Six personnes sont décédées et 360 autres ont été blessées suite à des accidents de la circulation survenus dans plusieurs wilayas du pays durant les dernières 72

heures, selon un bilan publié hier par la Direction générale de la Protection civile. La même source a précisé que le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Tlemcen,

avec deux décès et un blessé, suite au dérapage d'un véhicule qui a percuté un arbre sur la route nationale n°98, dans la commune et daïra de Fellaoucene.